

Route des Iles Vieilles 8 -10 1902 Evionnaz
027 767 30 38 info@airnace.ch



Centre de formation airnace

- Sujet** **Formation théorique et pratique aux normes ASFP pour l'utilisation des Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP), répondant aux exigences SUVA.**
- Par son expertise et sa large gamme de nacelles, Airnace SA dispense une formation de qualité pour tous les utilisateurs.
- La formation Airnace porte sur tous les types de nacelles. Le participant reçoit une attestation de formation au format carte de crédit valable pour une durée illimitée et un carnet de l'opérateur.
- Buts et contenu**
- Formation professionnelle pour mise en service des PEMP pour travaux en hauteur
 - Conception des PEMP et différentes catégories ; 1a ; 1b ; 3a ; 3b
 - Sécurité et risques potentiels ; Obligations et responsabilités
 - Sécurisation des sites de travail
 - Test théorique et pratique
- Conditions**
- Âge requis : 18 ans révolu
 - Bonnes connaissances et compréhension du français , aptitudes à lire et à écrire
 - Bonne santé physique et mentale
 - Comportement fiable, responsable et prudent
 - EPI : souliers de sécurité, formation à l'extérieur (habits en fonction)
- Prix** **590.- par participant**
- OACP** Sur demande, cette formation peut aussi être validée OACP* (attestation de formation continue pour chauffeurs poids lourds professionnels).

Informations pratiques

- Lieu** 1902 Evionnaz ou 1123 Aclens
- Durée** 1 jour (08H00-12H00 / 13H00-17H00)
- Repas de midi** Inclus
- Inscriptions** Au **027 767 30 38** ou par e-mail à **info@airnace.ch**

Route des Iles Vieilles 8 -10 1902 Evionnaz
027 767 30 38 info@airnace.ch



Formulaire d'inscription

Merci de remplir soigneusement le formulaire ci-dessous pour les personnes souhaitant participer à la formation PEMP. Nombre maximum de participants : 6 personnes par cours.

Nom, Prénom	Date de naissance	Entreprise	Date de formation souhaitée (cf. mail)	Attestation OACP*
				<input type="checkbox"/>

* Attestation OACP = Attestation de formation continue pour chauffeurs poids lourds professionnels.

- Merci de joindre une copie de votre permis de conduire pour l'attestation OACP.

- Délai d'inscription pour attestation OACP : 15 jours minimum ! Passé ce délai, une participation financière sera demandée.

En cas d'annulation dans un délai de moins de 5 jours, des frais d'annulation seront facturés.

Adresse pour la correspondance :

Entreprise : _____

Adresse : _____

NPA, lieu : _____

Adresse de facturation (si différente) :

Entreprise : _____

Adresse : _____

NPA, Lieu : _____

Personne de contact / Responsable :

Nom : _____

Prénom : _____

Tél. : _____

Email : _____

Remarque(s) :

Lieu et date : _____ Signature : _____

Merci de nous retourner ce formulaire
par email à info@airnace.ch ou par fax 027 767 30 28